

► NOTES IMPORTANTES POUR LES PRODUCTEURS DES DIVISIONS NORD ET SUD

PERMIS DE LIVRAISON

- Pour les producteurs de la **DIVISION NORD** et de la **DIVISION SUD**, un permis de livraison est requis : <http://www.apflo.ca/demande-permis-de-livraison>

PRÉLEVÉ SYNDICAL

- Pour les producteurs de la **DIVISION NORD** et de la **division SUD**, une contribution syndicale de 9,75 \$ du mille pieds mesure de planche (2,05\$ de la tonne métrique verte) sera retenue sur votre revenu généré.

FRAIS DE TRANSPORT

- Un montant pour les frais de transport sera retenu sur votre revenu généré en fonction de la distance entre l'usine et votre municipalité/secteur. Pour connaître le montant qui sera versé à votre transporteur et qui vous sera retenu veuillez-vous référer à la grille tarifaire de l'usine : <http://www.apflo.ca/taux-de-transport>

NOTES IMPORTANTES

- Vous devez communiquer avec le représentant de l'usine avant d'entreprendre toute démarche : M. Antoine St-Jean (819) 360-1912
- Les prix indiqués dans le tableau représentent le prix brut (prix usine). De ce montant, vous devez déduire le prélevé syndical et les frais de transport afin de calculer le montant réel qui vous sera versé.
- **Nous sommes aussi acheteurs de petites quantités de billots** : **Appeler avant de livrer**

LISTE DE PRIX

	Prime	Prime	Sélect	Sélect	S1	S1	S2	S2
Frêne blanc	14-15 po. 4 F.C.	16 po et + 3 F.C.	12 po. 4 F.C.	13 po et + 3 F.C.	10-11 po 4 F.C.	12 po et + 2 F.C.	9 po. 4 F.C.	10-11 po. 2 F.C.
Prix payé	800\$/mpmp		675\$/mpmp		500\$/mpmp		450\$/mpmp	

SPÉCIFICATIONS ET NORMES DE FAÇONNAGE POUR LE BOIS EN LONGUEUR

- Longueur des Bois : 8 à 12 pieds, surlongueur de 6 pouces
- Aucune bille fourchue ou provenant de champs avec des nœuds excessifs ne sera acceptée
- Le diamètre des billes ne doit pas être inférieur à celui du dernier grade affiché.
- Les billes ne doivent pas renfermer aucun corps étranger.
- Les nœuds doivent être rasés à la surface du tronc et les bouts doivent être sciés le plus perpendiculairement possible à l'axe.
- Les billes non conformes seront refusées : billots chauffés, endommagés par les insectes ou le feu.